

Funded
by the European Union
and the Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



Implemented
by the Council of Europe

HELP Conférence de Haut Niveau

LUTTER CONTRE LE CRIME TRANSFONTALIER : LES IMPLICATIONS EN MATIERE DES DROITS DE L'HOMME

(Améliorer la coopération internationale et multi-agence pour lutter contre la radicalisation, le terrorisme et le crime organisé)



- **20 & 21 Octobre 2021**
- En ligne.
- Langues : Anglais & Français
- Page de la conférence & inscription : <https://www.coe.int/en/web/help/cross-border-crime-conf>
- Lien pour la Session Plénière: <https://vmeeting.coe.int/k8/241118757856/join>
Meeting ID: 241118757856

Projet EU-CoE 'HELP Prévention de la Radicalisation, Réponse Judiciaire au Terrorisme & Coopération Internationale en Matière Criminelle' (RP-TERR-ICCM)

Description du projet

Le [Programme Européen de Formation aux Droits de l'Homme pour les Professionnels du Droit \(HELP\)](#) du **Conseil de l'Europe (CoE)** a pour objectif de soutenir les états membres du CoE dans l'implémentation des standards européens en matière des Droits de l'Homme (CoE – UE) au niveau national en aidant les professionnels du monde juridique à améliorer leurs capacités à utiliser ces instruments dans leur travail quotidien.

HELP fournit des formations de grande qualité en matière des Droits de l'Homme pour les juges, les procureurs et les autres professionnels à travers des cours en ligne qui permettent aux professionnels du droit de mieux appliquer les standards et de rester à jour concernant les normes évolutives et la jurisprudence du CoE et de l'UE.

Le [Projet HELP 'Prévention de la radicalisation, Réponse judiciaire au Terrorisme et Coopération Internationale en Matière Criminelle' \(HELP RP-TERR-ICCM\)](#) est financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe au travers du Programme HELP, en partenariat avec la Confédération de la Probation Européenne (CEP).

Les principaux objectifs du projet sont d'améliorer la coopération judiciaire en matière criminelle et de contribuer à l'implémentation cohérente et efficace des instruments européens en développant les capacités et la confiance mutuelle des professionnels du monde juridique. L'emphase est mise sur la coopération transnationale et les priorités suivantes : reconnaissance mutuelle des instruments, la réponse judiciaire au terrorisme, en particulier le renforcement de la prévention de la radicalisation, principalement en prison; les problèmes liés à la détention provisoire, en particulier pour faire prendre conscience des cas jurisprudentiels de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (ECtHR); le fonctionnement des instruments/ traités européens ou internationaux sur la coopération internationale en matière criminelle.

Ce projet a pour but de renforcer le système de justice criminel dans l'UE (i) à travers le développement et la mise en œuvre de séminaires transfrontaliers/lancements de cours dans une sélection de pays de l'UE et (ii) d'une conférence de haut niveau faisant la promotion de l'apprentissage en ligne. Ces événements fournissent une opportunité unique pour les professionnels du monde juridique d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques avec une approche multinationale et transnationale.

Description de l'évènement

Les activités criminelles ne se limitent plus aux frontières d'un état ; normalement la coopération avec d'autres états est nécessaire pour amener les auteurs de crimes devant la justice.

Les crimes transnationaux sont devenus de plus en plus communs au cours des dernières années. Pour combattre les crimes transfrontaliers and le terrorisme dans l'UE, il est nécessaire pour les forces de l'ordres des différents pays de l'UE de coopérer efficacement entre-eux.

Il existe toujours ce besoin d'une meilleure coopération, d'une réforme du système de justice criminelle en tant qu'ensemble et d'employer une stratégie intégrée, multidisciplinaire pour renforcer les connaissances mutuelles et pour renforcer la confiance mutuelle.

La conférence se focalisera sur les activités permettant de lutter contre les crimes transfrontaliers et ses implications dans le domaine des Droits de l'Homme et analysera comment améliorer la coopération internationale et multi-agences pour lutter contre la radicalisation, le terrorisme et le crime organisé.

La conférence fait suite à la Conférence de haut niveau d'avril 2019 [DG Justice-CoE "Réponse à la surpopulation carcérale en Europe"](#), à partir de laquelle ces conclusions générales ont été tirées :

- Le dialogue et le réseautage initiés à la conférence entre les juges, les procureurs, les ministères de justice des états membres et les représentants des services de prison et de probation ont permis la compréhension et la prise de conscience du rôle de chacun d'entre eux. Cela doit continuer au niveau national et international pour pouvoir surmonter le problème de la surpopulation carcérale.

- La Conférence a montré que la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne dans ce domaine est important et mérite de continuer dans le future pour soutenir les autorités nationales de leurs états membres ainsi que leurs compétences et leur expertise pour réduire avec succès la surpopulation carcérale.

La Conférence fait aussi suite au [séminaire “Renforcer la Coopération Internationale en temps de Covid-19”](#), organisé dans le cadre du projet HELP RP-TERR-ICCM, le 21 mars 2021. Les principales conclusions du séminaire portaient sur la prise de conscience des nouveaux challenges liés au terrorisme et à la radicalisation ainsi que l'impact à court terme et à long terme du Covid-19 concernant les problèmes transnationaux; le manque de connaissances/le déficit de formation au niveau national concernant les instruments internationaux, les agences de coopérations, les systèmes et les processus en place; la diversité des systèmes nationaux au sein de l'UE; et le manque de communication et de confiance mutuelle entre les différents pays et les agences.

La conférence fournira une opportunité unique pour les professionnels impliqués dans le système de justice (juges, procureurs, avocats, forces de l'ordre, décideurs politiques) pour échanger leurs expériences et les meilleures pratiques avec une approche multi-agence et transnationale, dans l'objectif d'améliorer la mise en œuvre pratique des instruments européens en matières criminelles.

Format

La conférence se déroulera le **mercredi 20 et le jeudi 21 octobre 2021**. Le premier jour de la conférence inclura des sessions générales le matin et des ateliers de travail durant l'après-midi, qui se focaliseront sur : A) le retour des combattants terroristes étrangers, B) les programmes de déradicalisation et de désengagement dans les prisons et les services de probation, C) Le soutien des victimes de crimes/terrorisme et D) la cybercriminalité et les Droits de l'Homme.

Deux ateliers se dérouleront en simultanée de 14 :00 à 15:30 et deux ateliers de 15:45 à 17:00. Les participants sont priés de choisir les ateliers auxquels ils souhaitent participer.

Il y aura une session optionnelle le 21 octobre faisant le focus sur l'implémentation pratique du **Programme HELP**, pour les participants intéressés par les cours HELP en ligne et la méthodologie ou qui souhaitent éventuellement implémenter un cours HELP au niveau national.

La conférence sera tenue en ligne avec un nombre limité de conférenciers et d'invités présents à Strasbourg.

Veillez trouver ci-dessous l'agenda de la conférence.

Inscription et information

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 octobre via la page web de la conférence, sur laquelle se trouve le formulaire de participation

:<https://www.coe.int/en/web/help/cross-border-crime-conf>

Les détails de dernière minute, les documents clés, les présentations et les informations seront chargés sur la page web de la conférence.

Pour plus de d'information, vous pouvez contacter Hélène Gangloff, assistante de projet : Helene.Gangloff@coe.int

Projet EU-CoE 'HELP Prévention de la Radicalisation, Réponse Judiciaire au Terrorisme & Coopération Internationale en Matière Criminelle' (RP-TERR-ICCM)

DRAFT PROGRAMME

Mercredi 20 Octobre 2021

<p>9.30 - 10.00</p>	<p>Session d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Mikhail LOBOV, Chef du Service de la mise en œuvre des Standards en matière de Droits de l'Homme, Justice et Coopération Juridique, Conseil de l'Europe ▪ H.E. Meglena KUNEVA, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation UE au Conseil de l'Europe ▪ Mme. Krisztina GOSZTONYI, Représentante Permanente Adjointe de la Hongrie auprès du Conseil de l'Europe. ▪ Mme. Eva PASTRANA, Cheffe de la Division de Formation en matière de Justice et de Droits de l'Homme, CoE
<p>10.00 - 11.00</p>	<p>Les Priorités du l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe - Coopération Européenne concernant le crime transfrontalier.</p> <p><i>Une vue d'ensemble des stratégies et des actions adoptées par ces deux institutions ces dernières années (réseaux, agences, législation).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme. Anita VAN DE KAR-BACHELET, Cheffe de l'unité d'entraide judiciaire, Conseil de l'Europe (DG I). ▪ M. Peter CSONKA, Chef d'Unité, Justice Criminelle, DG JUST et consommateurs, Commission Européenne.
<p>11.00 -11.30</p>	<p>Vue d'ensemble des cours HELP liés à la coopération internationale sur la lutte contre le crime transfrontalier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme. Eva PASTRANA, Cheffe de la Division de Formation en matière de Justice et de Droits de l'Homme, CoE ▪ Mme Eva MASSA, Coordinatrice de Projet HELP, Conseil de l'Europe

11.30 – 11.45	<i>Pause-café</i>
11.45 – 13.00	<p>Tour de Table – Coopération Internationale : enjeux tout au long du processus criminel</p> <p><i>Analyse des défis les plus courants auxquels sont confrontés les principaux acteurs impliqués dans le processus pénal : a) enquête et arrestation (agents chargés de l'application de la loi), b) coopération judiciaire et assistance juridique mutuelle (pouvoir judiciaire) et c) transfert de prisonniers et autres questions relatives aux prisons/probation (services pénitentiaires et de probation).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Vera PAVINSKA, Chef d'unité par intérim pour la formation et la recherche - Agence de l'Union européenne pour la formation des forces de l'ordre (CEPOL). ▪ Mme Hilde VANDEVOORDE, présidente de l'équipe antiterroriste d'Eurojust et membre national pour la Belgique. ▪ Mme Nadya RADKOVSKA, Vice-présidente du Conseil de coopération pénologique du Conseil de l'Europe (PC-CP).
13.00 – 14.00	<i>Pause déjeuner</i>
Ateliers simultanés	
14.00-15.30	<p>ATELIER A- Le retour des combattants terroristes étrangers</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p><i>Les enjeux concernant le retour et la gestion de ceux clairement impliqués dans des activités terroristes : respect des Droits de l'Homme, préoccupations de sécurité, déradicalisation.</i></p> </div> <p>Chair/Modérateur : Mme. Jelena JOLIC, Division de la lutte contre le terrorisme CoE.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr. Magnus RANSTORP, Chercheur sur les Combattants Terroristes Etrangers, Directeur de recherche au Centre des Etudes de Menace Asymétrique à l'Université de Défense suédoise & Conseiller spéciale du réseau RAN Radicalization Awareness Network) de l'UE. ❖ Expérience nationale : DANEMARK. M. Steffen SAIGUSA NIELSEN, Police de East Jutland, Section de Prévention des Crimes.

14.00-15.30	<p style="text-align: center;">ATELIER B – Programmes de déradicalisation/désengagement dans les prisons et la probation</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p><i>Echanges des bonnes pratiques concernant l'implémentation des programmes de déradicalisation et de désengagement en Europe</i></p> </div> <p>Président/Modérateur : M. Willem VAN DER BRUGGE, Secrétaire Général de la Confédération Européenne de Probation (CEP)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Vivian GEIRAN, Membre du PC-CP du Conseil de l'Europe et ancien directeur du service de probation irlandais ❖ Expérience Nationale : Espagne <p>M. Ángel LÓPEZ MURIEL, Evalueur de Sécurité à la Direction Générale de l'Exécution des Peines et de la Réinsertion Sociale des Instituts Pénitenciers, Espagne.</p>
15.30 – 15.45	<p><i>Pause-café</i></p>
15.45-17.00	<p style="text-align: center;">ATELIER C – Soutenir les victimes de crime / terrorisme</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p><i>Le rôle important des victimes et des survivants au terrorisme dans la lutte contre les récits des terroristes</i></p> </div> <p>Chair/Modérateur : Prof. Ana SALINAS DE FRÍAS, Experte sur la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, Université de Málaga.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme. Phoebe JAMIESON, Réseau pour les victimes de Terrorisme du Conseil de l'Europe ❖ Expérience nationale : ALLEMAGNE. <p>Mme. Nane RETZLAFF, Conseillère juridique au Secrétariat du Commissaire du Gouvernement Fédéral pour les victimes et les familles des victimes de crimes terroristes commis sur le territoire national (Allemagne)</p>

15.45-17.00	<p style="text-align: center;">ATELIER D – Cybercriminalité et Droits de L’Homme</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><i>Enjeux dans l’investigation des cybercrimes et la protection des Droits de l’Homme</i></p> </div> <p>Président/Modérateur. M. Virgil SPIRIDON – Chef des opérations du Bureau du programme sur la cybercriminalité à Bucarest, Conseil de l'Europe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme. Fernanda TEIXEIRA SOUZA DOMINGOS – Expert international du CoE et procureur fédéral, São Paulo, Brésil. ❖ Experiences nationales: ÉTATS-UNIS et ESPAGNE. <p>M. Benjamin FITZPATRICK – Avocat principal, Section des crimes informatiques et de la propriété intellectuelle, Division criminelle, Département de la justice des États-Unis.</p> <p>Mr. Javier ZARAGOZA TEJADA – Procureur principal, expert en cybercriminalité, conseiller auprès de la Cour constitutionnelle espagnole.</p>
17.15-18.00	Conclusions finales

Liens pour les sessions:

- **Session Plénière:** <https://vmeeting.coe.int/k8/241118757856/join>
Meeting ID: 241118757856
- **ATELIER A:** <https://vmeeting.coe.int/k8/241118757856/join>
Meeting ID: 241118757856
- **ATELIER B:** <https://vmeeting.coe.int/k8/241115694154/join>
Meeting ID: 241115694154
- **ATELIER C:** <https://vmeeting.coe.int/k8/241118757856/join>
Meeting ID: 241118757856
- **ATELIER D:** <https://vmeeting.coe.int/k8/241115694154/join>
Meeting ID: 241115694154

Jeudi, 21 Octobre

9.30-10.00	Le Programme HELP du Conseil de l'Europe - Programme Européen de Formation aux Droits de l'Homme pour les Professionnels du Droit Eva Pastrana, Cheffe de la Division de Formation en matière de Justice et de Droits de l'Homme, CoE
10.00-10.45	Actualités sur les projets HELP en cours et nouveaux cours HELP Eva Massa-Arranz, Coordinatrice de projet HELP, Conseil de l'Europe
10.45 – 11.00	<i>Pause-café</i>
11.00 – 12.00	Comment mettre en œuvre un cours HELP au niveau national (exemples) Eva Massa-Arranz, Coordinatrice de projet HELP, Conseil de l'Europe
12.00 – 12.45	Q&R et conclusions